

R-co Valor Equity

1. Résumé

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales et est classifié Article 8 du règlement Disclosure SFDR. Le présent document présente l'approche durable du produit au sens de la réglementation SFDR et les différentes méthodologies qui s'appliquent.

2. Sans objectif d'investissement durable

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour autant, il investira pour une partie de son actif net dans des investissements durables. Les modalités selon lesquelles ces investissements ne causeront pas de préjudice important sont précisées dans l'annexe précontractuelle du produit.

[Annexe SFDR](#)

Les informations sur notre définition d'investissement durable sont détaillées sur notre site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

3. Caractéristiques environnementales ou sociales

La description des caractéristiques environnementales et sociales promues est détaillée dans la rubrique correspondante dans l'annexe précontractuelle du produit.

[Annexe SFDR](#)

4. Stratégie d'investissement

La description de la stratégie d'investissement du produit, ainsi que la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sous-jacents, sont détaillées dans les rubriques correspondantes de l'annexe précontractuelle du produit.

[Annexe SFDR](#)

5. Proportion d'investissements

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour autant, il investira pour une partie de son actif net dans des investissements durables. Les modalités selon lesquelles ces investissements ne causeront pas de préjudice important sont précisées dans l'annexe précontractuelle du produit.

[Annexe SFDR](#)



Les informations sur notre définition d'investissement durable sont détaillées sur notre site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

6. Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

La manière dont l'approche durable du produit est intégrée de manière continue dans le processus d'investissement, est détaillée dans la rubrique correspondante de l'annexe précontractuelle du produit.

[Annexe SFDR](#)

7. Méthodologies

Les indicateurs utilisés dans la mesure des caractéristiques environnementales et sociales promues, et dans notre définition d'investissement durable, sont des indicateurs calculés par notre prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research.

Nous nous appuyons sur les travaux de recherche et les notations ESG établies par MSCI ESG Research qui note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note). La philosophie de notation de MSCI ESG Research repose en partie sur la matérialité financière des enjeux ESG. Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche "Best-in-Class" qui privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue ESG au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

La recherche MSCI ESG Research s'appuie sur des données publiques publiées par des États, des ONG, des établissements universitaires ou émanant directement des publications des sociétés. En synthèse, pour chaque enjeu ESG clef identifié (entre 3 et 8 selon l'industrie) par secteur :

- MSCI ESG Research évalue l'exposition de la société étudiée au risque envisagé (en fonction de son business model, de sa présence dans certains pays, etc.) et les politiques et actions mises en œuvre pour l'encadrer

- De la même manière, s'il s'agit d'une opportunité, au sein du secteur considéré, MSCI ESG Research étudie l'exposition de la société à l'opportunité envisagée et les initiatives mises en place pour l'adresser

Dans leurs travaux de notation, les analystes MSCI ESG Research intègrent les éventuelles controverses auxquelles sont exposées les émetteurs. Les notes ESG, revues a minima annuellement, peuvent être révisées de manière ad hoc pour intégrer une controverse. Les notations MSCI ESG Research nous permettent notamment de trier et de piloter nos univers d'investissement de manière transparente.

Les méthodologies détaillées de MSCI ESG Research sont présentées sous les deux liens ci-dessous :

<https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing>

<https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-data-and-solutions>

8. Sources et traitement des données

Les sources de données utilisées sont détaillées dans notre Politique ESG, rubriques 2. Ressources ; 3. Intégration

ESG : <https://am.eu.rothschildandco.com/stock/file/data-download/66/politique-esg.pdf> ainsi que dans notre Rapport article 29 – LEC, Annexes – Méthodologie MSCI ESG

Research : <https://am.eu.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-ressources/>



9. Limites méthodologiques

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques extra-financiers) qui ont utilisé comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant).

Les limites méthodologiques sont détaillées dans notre Rapport article 29 - LEC, Annexes – Méthodologie MSCI ESG Research, <https://am.eu.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-ressources/> et dans notre Politique ESG : 2. Ressources ; 3. Intégration ESG : <https://am.eu.rothschildandco.com/stock/file/data-download/66/politique-esg.pdf>

10. Due diligence

Les plans de contrôle des équipes de contrôle et audit internes intègrent les diligences ESG sur la base des processus ESG déployés par la société de gestion, des labels et réglementations durables en vigueur applicables aux produits et actifs sous-jacents. Les dépositaires et les auditeurs, dans le cadre de leurs responsabilités réglementaires, contribuent aux contrôles externes. Ces éléments sont détaillés dans notre Politique ESG, rubrique 5.

Contrôles : <https://am.eu.rothschildandco.com/stock/file/data-download/66/politique-esg.pdf>

En complément, notre Rapport de transparence des UN - PRI, est disponible sur le site internet des PRI : <https://ctp.unpri.org/dataportalv2/transparency>

11. Politique d'engagement

Il n'y a pas de politique d'engagement pour ce fonds de manière spécifique. Toutefois, notre politique d'engagement est disponible sur notre site internet :

<https://am.eu.rothschildandco.com/stock/file/data-download/20/politique-dengagement-et-de-vote.pdf>

Nos procédures d'escalade, de désinvestissement et de gestion des controverses est décrite dans la rubrique correspondante de notre Politique PAI, disponible sur notre site internet :

<https://am.eu.rothschildandco.com/stock/file/data-download/23/politique-de-prise-en-compte-des-incidences-negatives.pdf>

12. Indice de référence

Aucun indice de référence ESG n'a été désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit.